

Ngounié/Département de la Douya-Onoye/Mouila

Les élus locaux du Woleu-Ntem, de la Nyanga et de la Ngounié renforcent leurs capacités



La table des officiels, composée essentiellement des maires et du gouverneur de la Ngounié.



Pour les participants, les assises de Mouila...

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

Une cérémonie présidée par le maire de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda, rehaussée par la présence du gouverneur de la province de la Ngounié, Benjamin Nzigou. Parmi les thèmes débattus : les attributs du maire et la coopération décentralisée.

MOUILA, chef-lieu de la province de la Ngounié a abrité, le mois dernier, le séminaire de formation des élus locaux. Une session à l'attention des maires et leurs adjoints issus de l'Association des maires du Gabon (AMG) venus des provinces du Woleu-Ntem, de la Nyanga et de la Ngounié. Egalement présents à cette rencontre présidée par leur collègue de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda, les édiles de Port-

Gentil et de Lambaréné, ainsi que celui de Mouila, Pierre-Claver Maganga Moussavou, hôte des assises. La formation a porté sur deux thématiques : les attributs du maire et la coopération décentralisée. La rencontre en elle-même s'inscrivait dans le cadre du programme d'activité de l'AMG, arrêté lors de l'assemblée générale ordinaire tenue à Lambaréné, il y a quelque temps. Objectif : renforcer les capacités des membres de l'association œuvrant dans le cadre de l'un des piliers du projet de société du président de la République. Ouvrant la série des communications, Charles Mba Owono, l'un des experts, du reste Pr agrégé de droit, s'est penché sur les différents points essentiels qui confèrent par exemple aux maires deux compétences particulières : celles d'officier d'état civil et d'officier de police judiciaire. Des dispositions que certains



Photo : Félicien NDONGO

... sont une bonne initiative.

élus locaux ne semblent pas toujours maîtriser. L'exercice de ces fonctions nécessite donc la mise en application des règles juridiques assez techniques résultant des lois spécifiques. C'est pourquoi, au cours des échanges, les uns et les autres ont pu apprécier l'intérêt de cet exposé pour les membres des exécutifs municipaux dont la formation et les origines profes-

sionnelles sont très variées. « Cette thématique a été donc bien pensée, d'autant qu'elle permet avant tout aux élus locaux de renforcer davantage leurs capacités en la matière », a indiqué un édile. Pour sa part, Michel Ondo Ndong, conseiller technique chargé des collectivités locales au ministère de l'Intérieur, a axé son propos sur la coopération décentralisée. Celle-ci, a-t-il

dit, est consacrée par l'article 150 de la loi organique relative à la Décentralisation. En effet, la coopération décentralisée n'est pas conçue comme une compétence en soi, en ce qu'elle présente un caractère transversal et peut trouver son application dans les différents domaines de compétences des collectivités locales. Ce thème a donc couvert des sphères diverses que

sont le cadre juridique, les acteurs, les domaines d'intervention et les formes juridiques, ainsi que le financement et l'encadrement institutionnel de l'Etat. En clôturant les travaux, le gouverneur Benjamin Nzigou a loué cette initiative visant l'amélioration continue et progressive de la qualité des services rendus aux usagers et aux populations par les maires du Gabon. « Il n'est point besoin de rappeler que la performance des services publics centraux ou locaux est, pour beaucoup, tributaire de la performance des personnes qui les gèrent ou dirigent », a-t-il indiqué. Un avis partagé par le président de l'AMG, Mme Ossouka Raponda qui a exhorté ses collègues à plus de responsabilité dans la gestion au quotidien de leurs communes respectives.

Département de l'Ogoulou/Mimongo/Vie des associations

Des tables-bancs pour le lycée Alexandre Madoungou Mbary



Alfred Edmond Nziengui Madoungou, posant avec deux élèves heureux de bénéficier de nouveaux meubles. Photo du milieu : Des tables-bancs livrés au lycée Madoungou Mbary.



Photo : C.O.



Photo : C.O.

Les lycéens attentifs aux propos des différents intervenants.

C.O.
Libreville/Gabon

Cet établissement scolaire à cycle complet vient de bénéficier d'une offre de 100 tables-bancs. Une épine que l'association politique, Renaissance, lui retire du pied.

UNE délégation de l'associa-

tion politique Renaissance s'est rendue le 7 janvier dernier à Mimongo, chef-lieu du département de l'Ogoulou, dans la province de la Ngounié. Conduite par son coordinateur général, Alfred Edouard Nziengui Madoungou, cette mission est allée offrir 100 tables-bancs au lycée Alexandre Madoungou Mbary.

L'association, qui soutient la politique du président de la République, pallie ainsi, un tant soit peu, grâce à ce geste humanitaire, le déficit récurrent des tables-bancs dans nos établissements scolaires. Une situation tant décriée par les leaders syndicaux du secteur de l'éducation, des parents d'élèves et des apprenants eux-mêmes.

A l'arrivée de la délégation au lycée Alexandre Madoungou Mbary, une séance de travail a été organisée avec les responsables de l'établissement, dont le proviseur Jean Amour Mbadinga. Cette réunion a été suivie de la remise de la dotation, ponctuée par une intervention du président départemental de Renaissance, Claude Médard

Pangou, qui a longuement vanté les mérites de l'acte posé par son association. Visiblement heureux de recevoir un tel don, le proviseur, au nom du lycée qu'il dirige, a dit toute sa joie pour cet acte posé au bénéfice des apprenants. M. Mbadinga a, du reste, saisi cette opportunité pour soumettre quelques doléances supplé-

mentaires: moyen roulant, photocopieur et matériel didactique. Des besoins que le coordonnateur général de Renaissance a dit avoir notés. Promettant ainsi d'en faire état à qui de droit, de sorte que les différents problèmes posés trouvent des solutions appropriées dans un délai raisonnable.